

Termes de référence

Évaluation finale du programme DGD 22-26 en Belgique

1. À propos de Plan International

Plan International est une organisation humanitaire et de développement indépendante qui promeut les droits des enfants et l'égalité pour les filles. Nous croyons au pouvoir et au potentiel de chaque enfant, mais ceux-ci sont souvent étouffés par la pauvreté, la violence, l'exclusion et la discrimination, et ce sont les filles qui en sont les plus touchées. En collaboration avec les enfants, les jeunes, nos sympathisants et nos partenaires, nous œuvrons pour un monde juste, en nous attaquant aux causes profondes des défis auxquels sont confrontées les filles et tous les enfants vulnérables. Nous défendons les droits des enfants depuis leur naissance jusqu'à l'âge adulte, et nous leur donnons les moyens de se préparer et de réagir aux crises et à l'adversité. Nous favorisons les changements dans les pratiques et les politiques aux niveaux local, national et mondial en mettant à profit notre rayonnement, notre expérience et nos connaissances. Nous avons établi des partenariats solides en faveur des enfants depuis plus de 85 ans et sommes aujourd'hui actifs dans plus de 75 pays. Pour en savoir plus sur la stratégie mondiale de Plan International : **All Girls Standing Strong (Toutes les filles debout et fortes)**, rendez-vous sur <https://plan-international.org/strategy>

Plan International Belgique (PIB) est une ONG belge indépendante membre de la fédération Plan International qui défend l'égalité pour les filles et les droits des enfants dans plus de 80 pays. PIB existe depuis plus de 40 ans et met en œuvre des activités en Belgique, auprès de différents publics : les enfants, adolescents et jeunes, les écoles et les professeurs, les villes et les communes, les clubs sportifs, les entreprises privées, les décideurs politiques, les autres acteurs de la coopération internationale, etc. PIB est dirigée par 4 instances de gouvernance, qui assurent la bonne mise en œuvre de sa mission. A la fin de l'année fiscale 2024, le personnel de Plan International Belgium comptait 75 employés.

2. Contexte du projet

L'impact recherché par Plan International est une société dans laquelle les droits des enfants, des adolescents et des jeunes sont pleinement respectés, dans le respect de l'égalité des sexes. Pour y parvenir, Plan International vise à garantir l'autonomisation économique et sociale des adolescents et des jeunes, en particulier des adolescentes et des jeunes femmes.

Le « programme DGD 22-26 », qui tire son nom de son principal donateur, la Direction générale de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DGD) belge, vise à contribuer à l'autonomisation économique et sociale des adolescents et des jeunes, en particulier des adolescentes et des jeunes femmes. Le programme DGD 22-26 a démarré en 2022 et se poursuivra jusqu'en 2026. Il est mis en œuvre dans 8 pays : Belgique, Bénin, Bolivie, Équateur, Niger, Sénégal, Tanzanie et Vietnam, et comprend plus de 14 partenaires et réseaux locaux.

Le programme DGD 22-26 soutient l'autonomisation des adolescents et des jeunes à travers différentes voies de changement : (i) l'accès à l'éducation et la poursuite de leurs études ; (ii) l'accès à des opportunités économiques durables ; (iii) la protection contre toutes les formes de violence ; et (iv) la participation aux décisions et aux questions qui les concernent et leur implication dans des initiatives en faveur de l'égalité de genre.

Ces principaux axes de changement s'articulent autour de trois approches transversales : (i) la participation active des adolescents et des jeunes en tant qu'acteurs du changement ; (ii) la contribution à l'évolution des normes sociales en matière de genre ; et (iii) le soutien des parents, des communautés et des acteurs politiques. L'implication et l'engagement des principaux partenaires et parties prenantes du secteur privé, de l'éducation et de la protection sont essentiels pour réaliser ces différents changements. Ces axes de changement sont illustrés dans la théorie du changement du programme disponible en annexe.

En Belgique, l'objectif spécifique (OS) du programme est que : “La société et les responsables politiques belges soutiennent les recommandations co-construites avec les jeunes activistes de Plan en faveur de l'égalité de genre et des droits de l'enfant, dans le cadre de la solidarité internationale et des Objectifs de Développement Durable.”

Cet OS rejoint la dynamique mondiale de Plan International pour que les enfants, les adolescent·e·s et les jeunes (EAJ), en particulier les filles, soient acteur·trices du changement. Plan International Belgique (PIB) formera en Belgique 400 activistes (EAJ et volontaires) qui mobiliseront le grand public et les responsables politiques pour les droits de l'enfant, l'égalité de genre et la solidarité internationale, dans le cadre des ODD.

Cet OS combine 3 approches :

- Accompagner, former et outiller des EAJ, des volontaires et des enseignant·e·s (R1)
- Créer un environnement favorable à la participation des EAJ et aux thématiques de l'outcome aux niveaux politique, de la société civile et des écoles (R2)
- Co-construire des campagnes de changement social et politique avec les EAJ en Belgique et dans les pays partenaires (R3)

Il se concentre sur 4 thématiques liées aux politiques internationales :

- Droit à la participation des EAJ

- Violences basées sur le genre (VBG) ; masculinités positives, défense des droits des LGBTIQ+ ; droits sexuels et reproductifs ; lutte contre le harcèlement
- Transformation des relations de genre dans et à travers l'éducation, y compris technique et professionnelle
- Situation des filles en cas de crises (conflit & changement climatique)

En lien avec les ODD, PIB adopte une approche universelle basée sur les droits :

- Mobiliser les EAJ sur des enjeux internationaux en lien avec leur vécu ici et souligner les similarités et interconnections avec la situation des pays partenaires
- Permettre aux EAJ de rencontrer leurs pairs ici et dans les pays partenaires, pour mener ensemble des activités de plaidoyer et/ou mobilisation
- S'adresser aux EAJ dans toute leur diversité (genre, origine, situation sociale, etc.) et ne laisser personne de côté

Des synergies et d'autres programmes menés par PIB en Belgique au niveau local renforcent l'expertise de PIB et étendent l'assise sociale des thématiques de cet outcome.

Niveau	Résultat	Indicateur
Impact	La société et les responsables politiques belges soutiennent les recommandations co-construites avec les jeunes activistes de Plan en faveur des droits de l'enfant, des filles et de l'égalité de genre dans le cadre de la solidarité internationale et des objectifs de développement durable.	Nombre d'engagements politiques dans les domaines prioritaires du programme pris sur base des recommandations co-construites avec les jeunes activistes de Plan à partir de 2022
		Nombre de jeunes réagissant de manière favorable aux campagnes co-crées par les jeunes activistes de Plan International (mobilisation) à partir de 2022
		Nombres d'initiatives qui rendent structurelle la participation des jeunes sur les questions de solidarité internationale
Résultat 1	Les jeunes activistes acquièrent les capacités fondamentales et sont soutenu·e·s par des volontaires et des écoles pour devenir des acteurs et actrices de changement pour le respect des droits de l'enfant, des filles et de l'égalité de genre dans le cadre de la solidarité internationale et des objectifs de développement durable.	% de jeunes activistes Plan qui ont augmenté leurs capacités fondamentales pour devenir des acteurs et actrices de changement pour le respect des droits de l'enfant et de l'égalité de genre dans le cadre de la solidarité internationale et des ODD
		Nombre de jeunes et volontaires formé·e·s ou accompagné·e·s par Plan pour devenir des activistes du changement à partir de 2022

		Nombre d'écoles ayant démarré formellement une trajectoire « genre » avec Plan (début du trajet = coaching 1) à partir de 2022
Résultat 2	Les responsables politiques, la société civile organisée et le monde scolaire contribuent à un environnement favorable à la mobilisation des jeunes, aux droits de l'enfant, des filles et à l'égalité de genre dans le cadre de la solidarité internationale et des objectifs du développement	Nombre d'écoles qui ont terminé formellement un trajet « Ecole des droits de l'enfant » (primaire) ou « Schools for Rights » (secondaire) avec Plan International dans le partenariat
		Nombre de membres d'ACNG ou d'organisations de jeunesse qui participent aux séminaires ou formations organisées par Plan à partir de 2022
		Nombre de responsables politiques qui prennent explicitement position en faveur de la consultation des jeunes sur les questions des relations extérieures de la Belgique
		Nombre de responsables politiques ou d'ANCG qui participent aux conférences annuelles de Plan international Belgique et d'UNICEF Belgique et sont renforcés dans leurs capacités pour assumer leurs responsabilités vis-à-vis des enfants
Résultat 3	Des jeunes portent collectivement des recommandations de changement politique et social pour les droits de l'enfant, des filles et l'égalité de genre dans le cadre de la solidarité internationale et des objectifs de développement durable.	Nombre d'outils de plaidoyer ou de mobilisation ^s co-construits avec les jeunes activistes de Belgique et/ou des pays partenaires à partir de 2022
		Nombre de rencontres entre les jeunes et des responsables politiques et les administrations pertinents à partir de 2022
		Nombre de campagnes co-construites avec les jeunes activistes de Belgique et/ou des pays partenaires à partir de 2022

Les activités mises en œuvre en Belgique entre le 01/01/2022 et le 31/12 /2026. Il s'agit de :

Dans le résultat 1 :

- Former et accompagner des jeunes et des volontaires dans les écoles/villes/communes
- Accompagner les écoles dans une trajectoire genre
- Créer et partager du matériel éducatif et d'éducation permanente (digital/blended-learning)
- Renforcer le Youth Advisory Panel
- Organiser une université de printemps avec les jeunes activistes et les volontaires (1x/an)

Dans le résultat 2 :

- Organiser et participer à des conférences, séminaires en Belgique ou à l'étranger (en présentiel/digital) avec UNICEF Belgique, Search for Common Ground et cavaria
- Suivre et participer aux réunions/plateformes/réflexions du secteur ; coopérer avec les coupoles et les fédérations
- Co-organiser des événements publics pour partager notre expertise avec les ACNGs
- Former les membres des organisations/mouvements de jeunesse
- Suivre les évolutions politiques (y compris élections 2024) : surveillance proactive et influence sur les différents niveaux politiques pertinents
- Rencontrer des responsables politiques, administratif·ve·s, de la société civile pertinent·e·s
- Travail parlementaire : contacts directs, conférences, séminaires, visites d'étude, questions parlementaires, résolutions
- Mener des analyses/recherches (*evidence-based*)
- Élaborer et mettre à jour des notes de positionnement, des stratégies et des outils de plaidoyer
- Participer activement au partenariat Schools for Rights
- Développer un guide pratique du genre et de la participation

Dans le résultat 3 :

- Organiser des échanges (présentiel/digital) avec des jeunes en Belgique et dans les pays partenaires
- Organiser des ateliers (présentiel/digital) avec les jeunes pour établir des recommandations politiques et organiser des actions, des campagnes de sensibilisation et des activités de plaidoyer
- Organiser des échanges entre les politiques et les jeunes
- Participer avec les jeunes et les volontaires à des événements grand public (festivals, conférences, séminaires) en Belgique et à l'étranger
- Créer et distribuer du matériel de campagne
- Communiquer stratégiquement (réseaux sociaux, (voyages de) presse)

Les bénéficiaires de cet OS sont d'abord les EAJ en Belgique, en particulier les filles, dont le leadership et l'agency (agentivité) seront renforcés par l'accompagnement de PIB ainsi que les responsables politiques via le partage d'expertise.

Les groupes-cibles incluent :

- 300 jeunes activistes en Belgique, dans toute leur diversité, de 10 à 24 ans réparti·e·s en trois groupes :
 - Enfants de 10 à 12 ans
 - Adolescent·e·s de 12 à 18 ans
 - Jeunes adultes de 18 à 24 ans

- 100 citoyen·ne·s volontaires engagé·e·s
- 8 écoles
- Acteurs·trices du monde scolaire
- Responsables politiques
- 200 acteurs·trices de la société civile organisée et des organisations de jeunesse
- Grand public (18000 jeunes)
- Médias

3. Objectif de l'évaluation

3.1 Objectif de l'évaluation

Cette évaluation a deux objectifs : la redevabilité et l'apprentissage. Le programme DGD 22-26 arrivant à la fin de sa phase de mise en œuvre, il incombe à PI de procéder aux mesures et consultations nécessaires et **de rendre compte de manière équitable, opportune et précise des performances à toutes les parties prenantes concernées**, y compris les personnes avec lesquelles nous travaillons, nos bailleurs de fonds, nos partenaires et nos équipes de projet.

En outre, cette évaluation sera conçue comme un processus **d'apprentissage** participatif. Les évaluateurs seront invités à évaluer, dans une perspective de genre (transformatrice) et selon une approche fondée sur les droits humains, comment Plan International et ses partenaires peuvent tirer des enseignements des méthodologies, approches et mécanismes du programme utilisés pour atteindre les résultats escomptés, et ce qui peut être renforcé dans les interventions futures.

Les évaluateurs seront invités à évaluer **à la fois le processus et les résultats**. PI estime que les deux sont complémentaires. L'objectif de l'évaluation est d'identifier les défis liés à la mise en œuvre (c'est-à-dire au processus) lorsque les résultats n'ont pas été atteints et de tirer des enseignements utiles sur ce qui a bien fonctionné pendant la mise en œuvre. Il sera possible de définir avec les équipes du programme et du MERL quels processus et résultats doivent être prioritaires dans cette évaluation.

Le programme DGD 22-26 en Belgique doit être **évalué selon les critères d'évaluation DAC de l'OCDE**. Les évaluateurs seront invités à collecter et analyser des données afin de répondre aux questions d'évaluation selon les différents critères DAC de l'OCDE et en rapport avec un ou plusieurs domaines de distinction mondiale (AoGD) du programme, et de décrire l'état d'avancement du

résultat correspondant. Ils seront en outre invités à **examiner les valeurs de référence, les valeurs cibles et les valeurs réelles** de ces indicateurs, et explorer les raisons pour lesquelles certains des objectifs n'ont pas été atteints ou ont été dépassés, en recoupant différentes sources de données, en analysant les changements dans le contexte et en consultant les principales parties prenantes.

3.2 Critères et questions d'évaluation

Critères d'évaluation	Questions clés d'évaluation
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> - Dans quelle mesure les approches choisies étaient les plus adaptées pour mobiliser les EAJ au sujet de la solidarité internationale ? - Dans quelle mesure ces approches étaient-elles plus, également, ou moins adaptées aux adolescentes et jeunes femmes en situation de vulnérabilité (migration background) ? - De quelle(s) manière(s) le paysage politique et l'opinion publique belges ont-ils évolué entre 2021 et 2025 ? Dans quelle mesure les changements observés ont-ils influencé le programme ?
Cohérence	<ul style="list-style-type: none"> - Dans quelle mesure les activités de Plan International Belgique complètent-elles celles d'autres acteurs (c'est-à-dire le gouvernement et/ou des partenaires), au lieu de faire double emploi ? - Dans quelle mesure les activités en Belgique s'articulent-elles avec celles implémentées dans les autres pays du programme ? - Quels sont les facteurs qui contribuent à la cohérence interne du programme DGD 22-26 en Belgique ? - Quelles sont les activités et mécanismes impliquant différents services de Plan International Belgique qui ont renforcé le programme ?
Efficacité	<ul style="list-style-type: none"> - R1 : Dans quelle mesure les objectifs et les résultats de l'intervention concernant les EAJ ont-ils été atteints ? Comment faut-il interpréter ou nuancer les valeurs atteintes pour les différents indicateurs ? - R2 : Comment a évolué la prise en compte des droits des filles et de l'égalité de genre par les décideurs politiques et par les acteurs du secteur de la coopération internationale ? Quelle est la contribution de PI Belgique à cette prise en compte ? Comment faut-il interpréter ou nuancer les valeurs atteintes pour les différents indicateurs ? - R3 : Dans quelle mesure les adolescents et les jeunes qui ont participé au programme se sentent-ils autonomisés sur le plan social et/ou politique ? Quels

	sont les indicateurs clés (au-delà des indicateurs du programme) qui démontrent cette autonomisation ? Dans les différents groupes, quels sont les domaines dans lesquels l'autonomisation est plus forte/plus faible ? Quels aspects du programme ont le plus contribué à cette autonomisation ?
Efficience*	<ul style="list-style-type: none"> - Dans quelle mesure la collaboration de PI Belgique avec les enseignants et les écoles était-elle efficiente ? (Comparaison entre plusieurs approches) - Dans quelle mesure la refonte des formations (recrutement, format...) a-t-elle amélioré l'efficience du programme ? - Dans quelle mesure les investissements réalisés dans les réseaux sociaux ont permis de toucher les groupes ciblés par le programme, en particulier les adolescent.e.s? (Comparaison entre plusieurs stratégies ou plusieurs organisations) - Quels sont les éléments clés d'une collaboration efficiente avec les responsables politiques (ou leurs représentants) ?
Impact	<ul style="list-style-type: none"> - Dans quelle mesure les efforts réalisés pour sensibiliser le grand public à la coopération internationale et/ou à l'égalité de genre ont produit des effets ? Quels sont les canaux qui sont les plus efficaces ? Quels sont les défis qui n'avaient pas été anticipés ? Comment peut-on rendre nos prochaines interventions plus agiles ? Dans quelle mesure la cible concernant le grand public était-elle atteignable ? - De quelle manière le programme en Belgique a-t-il influencé les décideurs politiques et les institutions ? Quels sont les changements observés concernant leur soutien envers les filles et la réalisation de leurs droits ? Comment l'investissement dans la youth advocacy a pu influencer cet impact ?
Durabilité	<ul style="list-style-type: none"> - Dans quelle mesure le renforcement des organisations partenaires et le partage d'information avec ces partenaires dans ce programme sont-ils des facteurs clé de durabilité de nos partenariats et synergies et de la diffusion de nos messages de sensibilisation ? (ex : PKIO, écoles, UNICEF, çavaria) - Comment renforcer la durabilité de nos relations avec les écoles ?
Droits de l'enfant, genre et inclusion	<ul style="list-style-type: none"> - Gender Transformative Approach: Dans quelle mesure existe-t-il des preuves de changements en Belgique au niveau de la coopération internationale ? Par exemple, en matière de normes de genre, d'environnement favorable à l'égalité des sexes, ou d'autonomie, de condition et de position des filles et des femmes, mais aussi de l'implication des garçons et des hommes comme alliés.

	<ul style="list-style-type: none"> - Participation : Comment la participation des adolescents à la co-création ou au développement des actions de communication a influencé le contenu et le format de ces actions/cette communication ? Comment a-t-elle influencé le(s) résultat(s) en termes de diffusion ?
--	--

* Concernant le critère d'efficience, l'équipe de programme envisage d'utiliser une analyse multicritère (cf. [multi-criteria analysis \(MCA\)](#)) et de se baser sur diverses sources de données pour estimer les coûts. Afin de mener à bien cet exercice, il est possible que la période évaluée soit de 2 ou 3 ans au lieu des 5 années du programme. Il est aussi possible que l'équipe modifie, en collaboration avec les consultants sélectionnés, les questions posées.

3.3 Droits de l'enfant, genre et inclusion

Conformément aux valeurs et à l'ambition organisationnelle de Plan International, toutes les évaluations accordent la priorité aux droits de l'enfant, au genre et à l'inclusion et s'efforcent de comprendre dans quelle mesure le projet ou le programme a appliqué des approches sensibles au genre et à l'inclusion, visant explicitement des résultats qui améliorent les droits des enfants et des jeunes ainsi que l'égalité des genres, et qui ont permis de réaliser des progrès en termes de changement transformateur en matière de genre.

Dans le cadre de cette évaluation, les évaluateurs concevront les questions d'évaluation, les outils d'évaluation et le cadre analytique afin d'explorer les changements qui ont eu lieu sous **l'angle de l'âge et du genre** et **sous l'angle de la transformation du genre**. Ils chercheront à comprendre si les changements documentés varient selon les groupes d'âge et de genre et s'ils s'attaquent aux causes profondes de l'inégalité de genre.

L'évaluation doit inclure les voix des **groupes marginalisés**. En fonction de chaque contexte et de ses contraintes, les critères d'inclusion seront évalués et classés par ordre de priorité. Les groupes marginalisés – ou les organisations qui peuvent jouer un rôle de gardien – doivent être impliqués dans une certaine mesure dans la préparation de la collecte de données afin de renforcer leur capacité à participer. Lors de l'élaboration des outils, une attention particulière sera accordée aux questions inclusives, à l'utilisation d'un langage universellement accepté et au principe de « ne pas nuire ». En outre, il convient de veiller à ce que la taille des échantillons soit suffisante pour pouvoir inclure certains groupes marginalisés.

4. Utilisateurs de l'évaluation

Les résultats de l'évaluation sont particulièrement importants pour PI Belgique. Les conclusions de l'évaluation nous aideront à améliorer la qualité de nos projets et programmes, à faire évoluer notre façon de travailler avec les enfants, les adolescents et les jeunes, et à identifier les approches collaboratives optimales avec les principales parties prenantes.

Les résultats de l'évaluation seront élaborés conjointement et/ou partagés avec les parties prenantes du programme, en particulier les organisations et réseaux partenaires, Plan International Global Hub, d'autres NO de PI intéressés et d'autres acteurs concernés au niveau national/régional.

Ils seront également partagés avec le principal donateur, la Direction générale de la coopération au développement et de l'aide humanitaire (DGD). Cette évaluation fait partie du rapport contractuel de PIB avec lui. Les principales conclusions et recommandations seront également partagées avec les ONG belges et les réseaux correspondants.

Le public et les personnes qui seront concernés par les résultats de cette évaluation sont les enfants, les jeunes et les communautés avec lesquels et pour lesquels nous travaillons. Le programme DGD 22-26 est fortement engagé en faveur de la participation des enfants, adolescents et jeunes. C'est pourquoi une attention particulière sera apportée à la dissémination des résultats avec ces groupes.

5. Conception de l'évaluation

5.1 Approche globale de l'évaluation

Cette évaluation se concentrera sur **la contribution**. L'objectif est donc pour PI de documenter **les changements** observés dans les connaissances, les compétences, les relations, les comportements, les pratiques, les performances et/ou les politiques du ou des groupes cibles, c'est-à-dire d'évaluer l'ampleur des progrès réalisés par rapport aux résultats que le projet visait à atteindre, ainsi que la mesure dans laquelle nous pouvons démontrer **le rôle que PI a joué dans ces changements**.

Cette évaluation fera appel à **plusieurs approches et méthodologies différentes**. Les différentes approches théoriques de l'évaluation seront discutées avec les évaluateurs sélectionnés, qui devront proposer une conception d'évaluation solide, bien adaptée et bien raisonnée.

5.2 Méthodes de collecte et d'analyse des données

Cette évaluation utilisera **une approche mixte**. Les évaluateurs devront élaborer dans leur proposition une méthodologie détaillée pour la collecte, la gestion et l'analyse des données. Cette méthodologie devra inclure la mesure des indicateurs du programme, dans le respect des spécifications des indicateurs et des outils existants, et répondre directement aux questions d'évaluation. Cette méthodologie sera détaillée dans le rapport initial rédigé par l'évaluateur une fois l'évaluation en cours. Les méthodes proposées devront :

- Permettre **la triangulation des informations** pour toutes les questions d'évaluation (différents types de données, différents types de répondants) ;
- S'aligner sur **les normes MERL** de Plan International et utiliser des outils de collecte de données **adaptés aux enfants et à leur âge**.

Les évaluateurs recevront de PI le cadre des résultats et la valeur réelle des indicateurs et **développeront un ensemble d'outils** pour évaluer l'intervention et répondre aux questions d'évaluation.

Il faudra disposer d'au moins **un outil distinct pour chaque groupe cible, accompagné d'instructions claires sur la manière dont les participants seront sélectionnés** (critères d'inclusion/d'exclusion). Chaque outil sera disponible en français, et traduit en néerlandais. La formation des enquêteurs comprendra une session au cours de laquelle la signification et la traduction de chaque question seront discutées afin de s'assurer que tout le monde les comprend de la même manière. Chaque outil sera enregistré sur une plateforme de collecte de données en ligne et les données collectées seront protégées. Chaque outil sera testé auprès d'un petit échantillon de participants et, si des modifications sont apportées après le test, la version finale de l'outil sera validée par PI.

Remarque : Dans leur offre, les candidats doivent développer et décrire leur approche en matière de contrôle de la qualité des données.

5.3 Sélection et recrutement des participants

Cette évaluation doit garantir la participation significative d'un maximum de représentants des parties prenantes du programme, dans la mesure du possible. Les représentants des principales parties prenantes et des groupes cibles doivent avoir la possibilité de faire part de leurs commentaires sur le projet aux évaluateurs. Veuillez tenir compte (notamment) des parties prenantes suivantes :

- Activistes (10-24) (YAP, Champions of Change)
- Ecoles et professeurs

- Organisations partenaires
- Cibles du plaidoyer : Décideurs politiques, membres de l'administration
- Staff de PI Belgique

Les évaluateurs identifieront les parties prenantes et les groupes cibles qu'ils souhaitent impliquer afin de s'assurer qu'ils obtiennent les informations dont ils ont besoin pour répondre aux questions d'évaluation. Ils discuteront des critères de sélection avec PI et les communiqueront clairement aux enquêteurs. Le recrutement des participants sera dirigé par les évaluateurs et facilité et supervisé par PI.

5.4 Participation des adolescents et des jeunes

Le programme DGD 22-26 se concentre sur les adolescents et les jeunes, en particulier les adolescentes et les jeunes femmes. Leurs voix, leurs points de vue et leurs préoccupations doivent être écoutés et pris en compte. Par conséquent, des efforts supplémentaires seront nécessaires de la part du ou des consultants pour les faire participer au processus d'évaluation.

Leur participation devra être prise en compte à toutes les étapes de l'évaluation : planification et conception ; collecte et analyse des données ; identification des résultats, conclusions et recommandations de l'évaluation ; diffusion des résultats. Toutefois, le même niveau de participation ne sera pas attendu à chaque phase, ni pour toutes les questions d'évaluation. Il sera en effet essentiel de tenir compte du profil spécifique des adolescents et des jeunes ciblés, de leurs besoins, de leurs capacités, ainsi que des risques spécifiques auxquels ils pourraient être confrontés lorsqu'ils participent à des activités de suivi et d'évaluation.

Les outils et méthodes utilisés pour rendre cette évaluation participative seront discutés plus en détail avec l'équipe du programme en fonction du budget disponible.

5.5 Approche d'échantillonnage

Les sources de données pour cette évaluation seront un mélange de collecte de données primaires et secondaires. Les choix effectués concernant la taille et la composition de l'échantillon ainsi que la stratégie d'échantillonnage doivent être justifiés et documentés dans le rapport initial. Lors de l'élaboration de leur approche d'échantillonnage, les évaluateurs tiendront compte des éléments suivants :

- Le nombre total de participants au programme et à chaque résultat, ainsi que les critères de sélection ;

- Les échantillons utilisés au début et à mi-parcours, ainsi que les enseignements tirés des mesures précédentes ;
- L'obligation de ventiler la valeur des indicateurs par sexe, groupe d'âge et autres critères pertinents.

6. Éthique et protection

Plan International s'engage à garantir le respect et la protection des droits des personnes participant à la collecte ou à l'analyse des données, conformément [au cadre éthique MERL](#) et à notre [politique de protection des enfants et des jeunes](#). Tous les candidats doivent inclure dans leur proposition des détails sur la manière dont ils garantiront l'éthique et la protection des enfants dans le processus de collecte de données. Plus précisément, le ou les consultants expliqueront comment la participation appropriée, sûre et non discriminatoire de toutes les parties prenantes sera garantie et comment une attention particulière sera accordée aux besoins des enfants et des autres groupes vulnérables. Le ou les consultants expliqueront également comment la confidentialité et l'anonymat des participants seront garantis.

Concrètement :

- l'équipe de consultants et tous les enquêteurs devront suivre avec succès la formation sur la protection, soit en personne, soit en ligne ;
- l'équipe de consultants devra collaborer avec l'équipe PI MERL pour remplir les demandes nécessaires auprès des organismes d'évaluation éthique ;
- l'équipe de consultants devra collaborer avec le personnel de PI pour remplir l'analyse des risques en matière de protection et sera tenue de mettre en œuvre les mesures d'atténuation identifiées ;
- l'équipe de consultants devra expliquer comment elle a procédé pour prendre en compte le bien-être et la protection des participants tout au long de l'évaluation ;
- l'équipe de consultants devra accorder une attention particulière à la protection des données personnelles tout au long du processus, en commençant par une analyse du type de données collectées, des risques associés et des mesures d'atténuation à mettre en œuvre.

En tant qu'organisation de défense des droits de l'enfant, Plan International estime qu'il est important d'impliquer les enfants et les jeunes dans les exercices de suivi et d'évaluation. En écoutant les voix et les opinions des enfants et des jeunes sur les questions qui les concernent, nous pouvons mieux comprendre leur réalité quotidienne et mieux évaluer et adapter nos programmes. Cependant, l'implication des enfants et des jeunes dans les initiatives de suivi et d'évaluation comporte des risques spécifiques. Leur participation peut les exposer à divers types de violence, d'abus et d'exploitation avant, pendant et après leur engagement.

La participation des enfants et des jeunes au suivi et à l'évaluation exige une réflexion approfondie sur la protection et la mise en place de mesures solides pour y répondre.

Voici les principes de protection de Plan International :

- Respecter et protéger le bien-être, la dignité, les droits et la sécurité.
- Garantir une participation volontaire et éclairée.
- Garantir la confidentialité et l'anonymat.
- Garantir le devoir de diligence, signaler et répondre aux préoccupations en matière de protection (protocole de divulgation).
- Garantir que les collecteurs de données/traducteurs/consultants ont de l'expérience et des connaissances dans le domaine du travail avec les enfants, les adolescents et les jeunes (formation à la protection et au code de conduite, communication avec les enfants, techniques de discussion adaptées aux adolescents, etc.).

7. Principaux résultats attendus

Résultat attendu	Format	Taille	Date d'échéance	Détails supplémentaires
<i>Rapport initial (ou rapport de démarrage)</i>	Word	20 p. hors annexes		FR ou NL
<i>Projet de rapport d'évaluation</i>	Word	50 p. hors annexes		FR ou NL
<i>Rapport d'évaluation final (y compris le résumé exécutif)</i>	Word	75 p. hors annexes		FR et NL
<i>Outils de collecte de données finaux</i>	Word	N/A		FR et NL
<i>Données brutes (notes prises lors des discussions de groupe, enregistrements des entretiens, données collectées à l'aide d'outils en ligne, comptes rendus des réunions communautaires...)</i>	Excel/Word	N/A		FR ou NL
<i>Fichiers nettoyés et bien organisés contenant les</i>	Excel/Word	N/A		FR ou NL

<i>données (y compris les transcriptions)</i>			
<i>Formulaires de consentement et d'assentiment remplis</i>	<i>Word</i>	<i>N/A</i>	<i>FR ou NL</i>
<i>Documents et outils liés à la formation et à la supervision des enquêteurs</i>	<i>Word, PPT</i>	<i>N/A</i>	<i>FR ou NL</i>
<i>Présentation(s) des résultats</i>	<i>PPT</i>	<i>25 slides max</i>	<i>FR et NL</i>
<i>Produits de diffusion : un résumé de 2-3 pages, avec éléments essentiels, layout attractif, termes simples et illustrations, à destination du grand public et qui pourra être publié sur notre site web</i>	<i>Word, PDF</i>	<i>5 p. max</i>	<i>FR et NL</i>

Remarque : l'équipe de consultants recevra un modèle de rapport, c'est-à-dire une liste des sections qui doivent figurer dans le rapport. Cela comprendra l'introduction, la méthodologie, l'éthique et la protection, les limites de l'étude, etc.

8. Calendrier (provisoire)

Activité	Délai	Nombre de jours de travail estimé	Responsable	Personnes impliquées
<i>Publication appel d'offres</i>	<i>Décembre 2025</i>		<i>PIB</i>	<i>Candidats</i>
<i>Revue des candidatures et sélection</i>	<i>Janvier 2026</i>		<i>PIB</i>	<i>Candidats</i>
<i>Vérification des antécédents et contractualisation</i>	<i>Février 2026</i>		<i>PIB</i>	<i>Consultants sélectionnés</i>
<i>Briefing(s) et atelier de lancement</i>	<i>Février 2026</i>		<i>PIB</i>	<i>Consultants sélectionnés</i>

<i>Soumission du projet de rapport initial, y compris les outils de collecte de données</i>	<i>Février 2026</i>	<i>Consultants sélectionnés</i>	<i>/</i>
<i>Revue du rapport initial</i>	<i>Mars 2026</i>	<i>PIB</i>	<i>/</i>
<i>Rapport initial final</i>	<i>Mars 2026</i>	<i>Consultants sélectionnés</i>	<i>/</i>
<i>Demande à PIB Ethics Review Team</i>	<i>Mars 2026</i>	<i>Consultants sélectionnés</i>	<i>PIB</i>
<i>Approbation éthique</i>	<i>Avril 2026</i>	<i>PIB</i>	<i>Consultants sélectionnés</i>
<i>Préparatifs pour la collecte des données</i>	<i>Avril 2026</i>	<i>Consultants sélectionnés</i>	<i>PIB</i>
a) <i>Mise en place et logistique</i>			
b) <i>Traduction des outils</i>			
c) <i>Essai sur le terrain</i>			
d) <i>Finalisation des outils</i>			
e) <i>Formation des enquêteurs</i>			
<i>Collecte des données</i>	<i>Avril-Mai 2026</i>	<i>Consultants sélectionnés</i>	<i>PIB</i>
<i>Saisie et nettoyage des données</i>	<i>Juin 2026</i>	<i>Consultants sélectionnés</i>	<i>/</i>
<i>Debriefing de la collecte de données</i>	<i>Juin 2026</i>	<i>Consultants sélectionnés</i>	<i>PIB</i>
<i>Analyse des données</i>	<i>Juin 2026</i>	<i>Consultants sélectionnés</i>	<i>/</i>
<i>Présentation des résultats préliminaires à PIB</i>	<i>Juin 2026</i>	<i>Consultants sélectionnés</i>	<i>PIB</i>
<i>Collecte de données additionnelles (si nécessaire)</i>	<i>Juillet 2026</i>	<i>Consultants sélectionnés</i>	<i>PIB</i>
<i>Partage des données quantitatives du programme à jour (FY26)</i>	<i>Juillet 2026</i>	<i>PIB</i>	<i>/</i>

<i>Soumission du rapport provisoire</i>	<i>Août 2026</i>	<i>Consultants sélectionnés</i>	<i>/</i>
<i>Revue du rapport provisoire par PIB</i>	<i>Août 2026</i>	<i>PIB</i>	
<i>Validation des résultats avec les principales parties prenantes et les répondants</i>	<i>Septembre 2026</i>	<i>Consultants sélectionnés</i>	<i>PIB + Parties prenantes + répondants (TBC)</i>
<i>Soumission du rapport revu</i>	<i>Septembre 2026</i>	<i>Consultants sélectionnés</i>	<i>/</i>
<i>Revue du rapport revu par PIB</i>	<i>Octobre 2026</i>	<i>PIB</i>	<i>/</i>
<i>Soumission des autres livrables</i>	<i>Octobre 2026</i>	<i>Consultants sélectionnés</i>	<i>/</i>
<i>Revue par BNO des autres livrables</i>	<i>Octobre 2026</i>	<i>PIB</i>	<i>/</i>
<i>Partage des données quantitatives du programme à jour (Déc. 2026)</i>	<i>Novembre-Décembre 2026</i>	<i>PIB</i>	<i>/</i>
<i>Partage d'autres sources de données additionnelles (si nécessaire)</i>	<i>Décembre 2026</i>	<i>PIB</i>	<i>/</i>
<i>Soumission du rapport final</i>	<i>Janvier 2027</i>	<i>Consultants sélectionnés</i>	<i>/</i>
<i>Soumission de la version finale des autres livrables</i>	<i>Février 2027</i>	<i>Consultants sélectionnés</i>	<i>/</i>
<i>Rédaction par BNO de la réponse managériale</i>	<i>Mars 2027</i>	<i>PIB</i>	<i>Parties Prenantes</i>

9. Budget

Le budget maximal prévu pour cette évaluation est fixé à 20 000 EUR hors TVA.

Étape importante	Montant à payer (%)	Délai prévu
Rapport initial et outils de collecte de données	20	Mars 2026

Après restitution des résultats préliminaires	20	Juin 2026
Après soumission du rapport provisoire et des autres livrables	20	Aout et octobre 2026
Rapport final et autres livrables (version finale)	40	Janvier et février 2027

10. Qualifications requises

Nous attendons de l'équipe de consultants qu'elle comprenne au moins un évaluateur chargé de diriger l'ensemble du processus d'évaluation, de superviser l'équipe d'évaluation et d'assumer la responsabilité des produits.

Nous attendons de l'équipe de consultants qu'elle soit composée d'évaluateurs francophones et néerlandophones ayant une bonne compréhension écrite et orale de l'anglais.

Nous attendons également de l'équipe de consultants qu'elle comprenne des membres possédant une expertise dans la collecte et l'analyse de données qualitatives et dans la collecte et l'analyse de données quantitatives, ainsi que des évaluateurs hommes et femmes.

Le/La consultant.e principal.e devra posséder :

- *Diplôme universitaire (5+) en sciences sociales, en économie ou en statistiques ;*
- *Au moins 10 ans d'expérience en tant qu'évaluateur.trice ;*
- *Une connaissance approfondie des questions de genre et des programmes transformateurs en matière de genre ;*
- *Une expérience avérée dans la collecte de données auprès d'adolescents et de jeunes ;*
- *Une expérience avérée dans l'évaluation de projets d'éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire et de stratégies de sensibilisation/mobilisation et de plaidoyer ;*
- *Expérience avérée dans les techniques d'évaluation qualitative et quantitative et la rédaction de rapports ;*
- *Très bonnes compétences organisationnelles et communicationnelles ;*
- *Connaissance approfondie du paysage politique et socio-économique belge (y compris les parties prenantes) ;*
- *Expérience ou intérêt pour l'utilisation d'approches d'évaluation participative.*

11. Contact

Veuillez adresser toute question relative au présent cahier des charges à geraldine.lamfalussy@planinternational.be **avant le 06/02/2026**. Les réponses aux questions seront envoyées à tous les candidats **avant le 11/02/2026**.

12. Candidatures

Les candidats intéressés doivent fournir une proposition couvrant les aspects suivants :

- Réponse détaillée au cahier des charges
- Méthodologie proposée
- Approches en matière d'éthique et de protection des enfants, y compris les risques identifiés et les stratégies d'atténuation associées
- Calendrier proposé
- CV
- Exemples de travaux antérieurs
- Budget détaillé, y compris les tarifs journaliers, les dépenses, les taxes, etc.
- Certificats de bonne conduite délivrés par la police, en particulier lorsqu'il y a collecte de données primaires

Veuillez envoyer votre candidature à Plan International Belgique **avant le 22/02/2026** à l'adresse suivante : geraldine.lamfalussy@planinternational.be, en indiquant "Évaluation Finale du Programme 2022-2026 en Belgique" dans l'objet et en joignant les documents justificatifs indiqués. [Les candidatures qui ne répondent pas aux exigences ci-dessus ne seront pas retenues.](#)

13. Annexes

Annexe 1 : [Liste de contrôle pour l'exhaustivité et la qualité](#)

Annexe 2 : [Politique mondiale : Protection des enfants et des jeunes](#)

Annexe 3 : [Cadre éthique MERL](#)

Annexe 4 : [Théorie du changement du programme](#)

Annexe 5 : [Glossaire](#)

Annexe 5 : Glossaire

Glossaire de Plan International

Handicap : le terme « personnes handicapées » désigne toutes les personnes souffrant d'un handicap physique, mental, intellectuel ou sensoriel de longue durée qui, en interaction avec divers obstacles comportementaux, environnementaux et institutionnels, les empêche de jouir pleinement de leurs droits et de participer pleinement et efficacement à la vie sociale.

L'autonomisation est une stratégie visant à accroître la capacité des filles, des garçons et des jeunes à agir sur leur propre vie et à influencer les relations et les conditions sociales et politiques qui les concernent. Le manque de pouvoir est l'un des principaux obstacles qui empêchent en particulier les filles et les jeunes femmes de réaliser leurs droits. Ce problème peut être surmonté grâce à une stratégie d'autonomisation holistique et durable, impliquant les filles, les garçons et les jeunes dans le changement des normes de genre au profit de tous. L'autonomisation fondée sur le genre vise à promouvoir un changement simultané des normes, des attitudes et des comportements, des ressources sociales et économiques et des filets de sécurité, ainsi que des cadres politiques et des budgets. Il s'agit d'une stratégie fondamentale pour toute action efficace en faveur de l'égalité des sexes et de l'inclusion. Si l'autonomisation des filles et des jeunes femmes est essentielle pour promouvoir leurs droits, il est également indispensable d'impliquer les garçons et les jeunes hommes en tant que partenaires et co-bénéficiaires dans la réalisation de l'égalité des sexes. Les normes et les stéréotypes liés au genre privilégient souvent les garçons et les jeunes hommes ; cependant, leurs comportements et leurs prises de décision sont également contraints et façonnés par des attentes sociales et culturelles rigides. Les hommes et les garçons peuvent jouer un rôle important dans la lutte contre les inégalités et la discrimination entre les sexes, à la fois en tant que détenteurs du pouvoir et en tant que bénéficiaires du changement.

Le genre reflète les normes, les attentes et les croyances relatives aux rôles, aux relations et aux valeurs associés aux différents genres, y compris les femmes et les hommes, dans une société donnée. Le genre joue un rôle important dans la définition des relations et des dynamiques de pouvoir entre les personnes, ainsi que dans la formation des obstacles et des opportunités auxquels elles sont confrontées. Dans la plupart des sociétés, il existe une conception binaire du genre (avec seulement deux options : « femme » et « homme », ou « féminin » et « masculin »). Cela ne reflète pas fidèlement la diversité des identités des personnes et tend à rendre invisibles certaines formes spécifiques d'exclusion auxquelles sont confrontées les personnes LGBTIQ+.

La violence basée sur le genre est un terme générique qui désigne tout acte préjudiciable commis contre la volonté d'une personne et fondé sur les différences socialement attribuées (c'est-à-dire liées au genre) entre les hommes et les femmes. Elle comprend les actes qui infligent des dommages ou des souffrances physiques, sexuels ou mentales, les menaces de tels actes, la coercition et d'autres privations de liberté. Ces actes peuvent se produire en public ou en privé. Le terme « VBG » est principalement utilisé pour souligner comment l'inégalité systémique entre les hommes et les femmes, qui existe dans toutes les sociétés du monde, agit comme une caractéristique unificatrice et fondamentale de la plupart des formes de violence perpétrées à l'encontre des femmes et des filles. Le terme « violence basée sur le genre » inclut également la violence sexuelle commise dans le but explicite de renforcer les normes inéquitables de masculinité et de féminité.

L'égalité des genres signifie que toutes les personnes, quel que soit leur genre, jouissent du même statut dans la société, ont les mêmes droits fondamentaux, bénéficient du même niveau de respect au sein de la communauté, peuvent profiter des mêmes opportunités pour faire des choix concernant leur vie et ont le même pouvoir pour influencer les résultats de ces choix. L'égalité des genres ne signifie pas que les femmes et les hommes, ou les filles et les garçons, sont identiques. Les femmes et les hommes, les filles et les garçons, ainsi que les personnes ayant d'autres identités de genre ont des besoins

et des priorités différents mais liés, sont confrontés à des contraintes différentes et bénéficient d'opportunités différentes. Leur position relative dans la société repose sur des normes qui, bien qu'elles ne soient pas figées, tendent à avantager les hommes et les garçons et à désavantager les femmes et les filles. Par conséquent, ils sont affectés de manière différente par les politiques et les programmes. Une approche fondée sur l'égalité des genres consiste à comprendre ces différences relatives et ces identités qui se recoupent, en reconnaissant qu'elles ne sont pas rigides et peuvent être modifiées. Il est important de garder à l'esprit ces différences et ces identités qui se recoupent lors de l'élaboration de stratégies, de politiques, de programmes et de services. En fin de compte, promouvoir l'égalité des genres signifie transformer les relations de pouvoir entre les femmes et les hommes, les filles et les garçons, et être équitable afin d'obtenir des résultats égaux et mesurables.

L'approche transformatrice en matière de genre fait référence à l'engagement de Plan International à contribuer à l'égalité des genres et à l'inclusion en s'attaquant explicitement aux causes profondes de l'inégalité entre les genres, en particulier les relations de pouvoir inégales entre les genres, les normes sociales discriminatoires et la législation, dans tous nos travaux.

Dans toute leur diversité : l'expression « dans toute leur diversité » est utilisée tout au long du marqueur de transformation du genre. La diversité reconnaît que chaque personne est unique. Elle implique de reconnaître, d'accepter, de célébrer et de trouver une force dans les différences individuelles telles que le genre, l'âge, la nationalité, la race, l'origine ethnique, les capacités, l'orientation sexuelle, le statut socio-économique, les croyances religieuses, les convictions politiques ou autres idéologies.

L'inclusion consiste à faire participer les personnes à un processus de manière significative. Il s'agit du processus visant à améliorer les conditions permettant aux individus et aux groupes de participer à la société et de jouir pleinement de leurs droits. Cela nécessite de s'attaquer aux causes profondes de l'exclusion et de comprendre à quel point les racines des différentes formes d'exclusion sont étroitement liées. L'inclusion implique d'améliorer les opportunités offertes aux filles, aux garçons et aux jeunes, en particulier ceux qui sont vulnérables et exclus, y compris les enfants handicapés, qui sont exclus en raison des groupes sociaux auxquels ils s'identifient ou auxquels ils sont associés, ainsi que de respecter leur dignité.

La violence sexuelle et basée sur le genre désigne tout acte commis contre la volonté d'une personne et fondé sur les normes de genre et les relations de pouvoir inégales. Elle englobe les menaces de violence et la coercition. Elle peut être de nature physique, émotionnelle, psychologique ou sexuelle, et peut prendre la forme d'un refus d'accès aux ressources ou aux services. Elle cause un préjudice aux femmes, aux filles, aux hommes et aux garçons.

Normes sociales : les normes sont des croyances partagées sur ce qui constitue un comportement typique et approprié au sein d'un groupe de personnes, y compris les femmes, les filles, les hommes et les garçons. Partout dans le monde, les normes sociales liées au genre façonnent le statut inégal des femmes et des filles et les attentes quant à leur rôle dans la société.